

Vie@Champeaux

Numéro
149

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet Août
2024

Sommaire

Édito

Hier et Aujourd'hui

Conseil Municipal

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS vous informe

Savez-vous que...

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Mots Mêlés

État civil

Informations Communales

Nouvelles du RPI

Élections européennes

Les associations annoncent



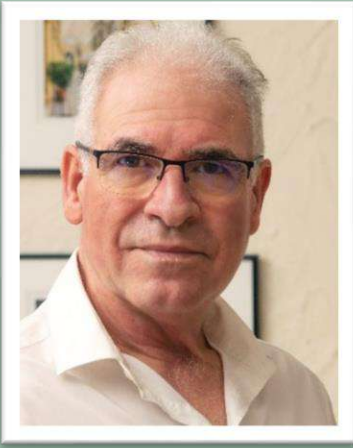
BROCANTE DU CAL

25 mai 2024

DANS CE NUMÉRO

Un 8 Mai
EXCEPTIONNEL !





ENFIN L'ÉTÉ !

Nous y voici ! Les beaux jours sont là et nous pouvons prétendre y avoir droit, lassés de la rengaine pluvieuse ! L'année dernière, à la même époque, nous nous enfions doucement dans la sécheresse, jusqu'à atteindre un niveau de nappe phréatique exceptionnellement bas. Nous ne vivons pas les mêmes anxiétés cette année, c'est déjà ça. Pour autant, restons vigilants face au dérèglement climatique et efforçons-nous de poursuivre nos efforts d'économie de la ressource.

Ces beaux jours seront les témoins de la concrétisation de nos grands projets. La phase IV de restauration de la croisée du transept de la Collégiale arrive à son terme, avec son lot de surprises que nous avons dû intégrer dans nos finances. Je salue ici les compagnons de l'entreprise PLACIER qui ont exécuté un travail impressionnant de technicité, tant pour la charpente que pour la couverture. Une exposition photo, retraçant ces travaux, est visible à la Collégiale, jusqu'à fin août.

Autre projet attendu : le City Stade. Il est en service depuis fin mai et rencontre un vif succès. Nos écoles bénéficient maintenant d'une aire adaptée à la pratique sportive et à la promotion du sport, dès le plus jeune âge. J'ai remarqué qu'on pouvait utiliser ce lieu aussi en famille, parents et enfants s'appliquant à passer de bons moments. Et bien sûr, nos jeunes Campéliens en profitent ! Bientôt, nous installerons des tables et des bancs près du City Stade et sur l'aire de jeux. Dans un même temps, ce secteur a été équipé d'une vidéoprotection afin de tenter d'enrayer les trop nombreuses dégradations.

Nous espérons enfin débiter, dès septembre, les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire. Le résultat de l'appel d'offres ne répond pas en totalité à nos attentes et la négociation avec les entreprises n'est pas un long fleuve tranquille. À l'heure où j'écris cet édito, celles-ci sont encore en cours. Ces travaux ont une répercussion importante sur les organisations périscolaires et scolaires. Je remercie le Président du RPI, ses agents et les enseignants pour leur implication et leur bonne volonté qui nous permettent de relever ce défi important.

Je souhaite à toutes et tous un bel été, à CHAMPEAUX ou ailleurs !

À très bientôt, votre maire, Yves LAGÜES-BAGET.

Hier et Aujourd'hui ...

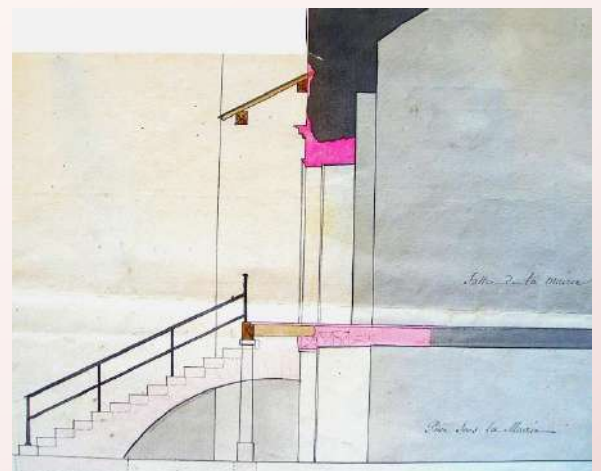
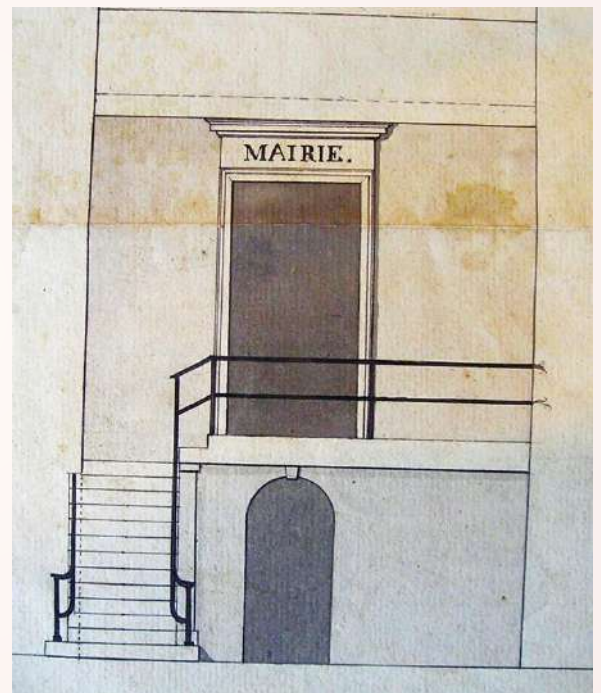
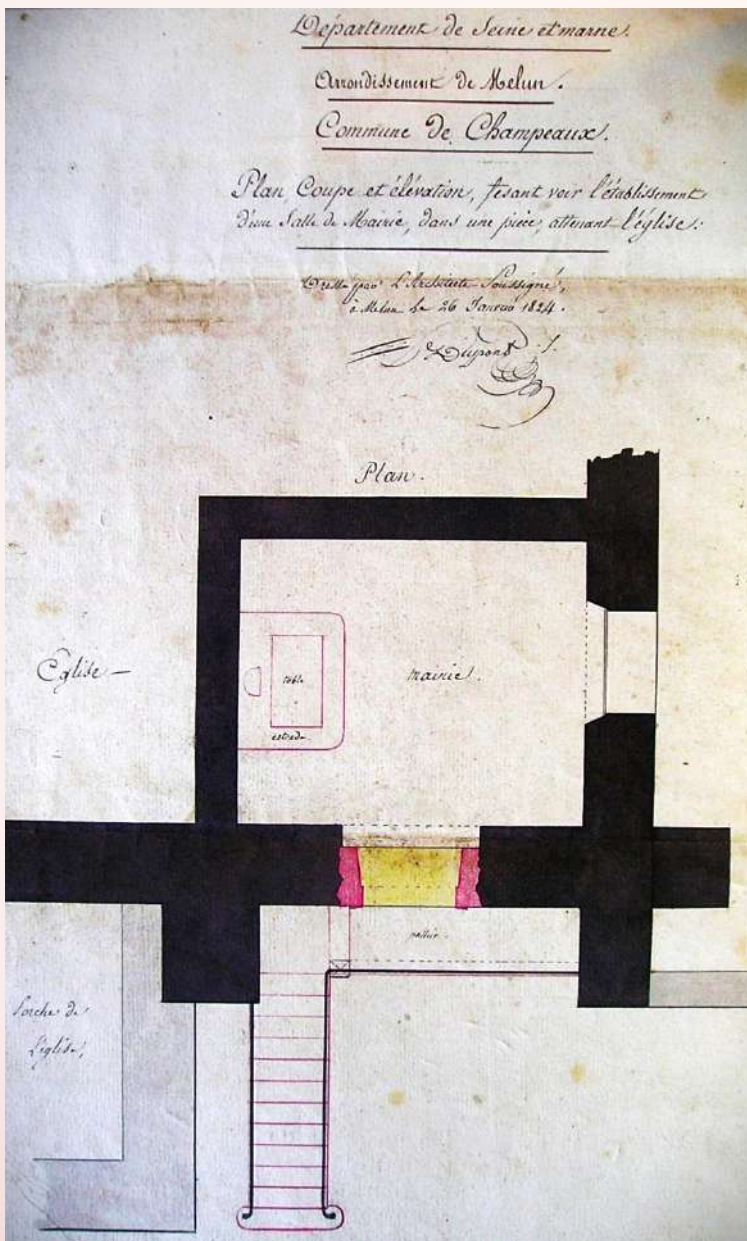
CHAMPEAUX – Avant la première mairie ...

Dans les articles précédents, nous avons vu que le premier bâtiment qui avait servi de mairie et d'école, était entré en fonction au début de 1861. Il s'agissait de la maison de Madame Duvillard (1) que le conseil municipal avait convenu d'acquérir, lors de sa réunion du 28 août 1853.

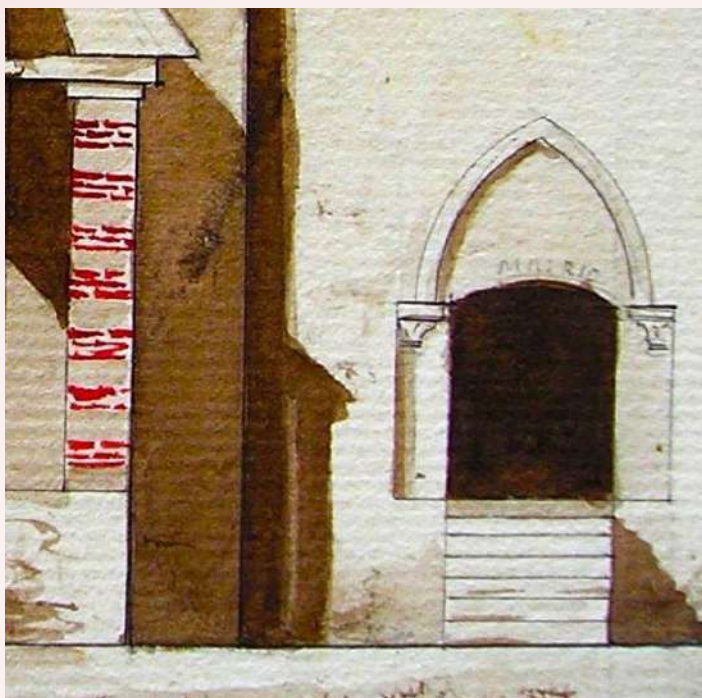
Mais avant cela, qu'en était-il ? Nous allons voir que la situation était moins "confortable".

Dans le compte rendu de réunion du conseil municipal du 28 août 1825, il est noté l'établissement d'une "Chambre communale", pour la tenue des séances du conseil municipal, dans un local tenant à l'église, moyennant un loyer annuel de 200 francs. Il est bien noté que le conseil n'avait aucun lieu pour ses réunions.

Pour être plus précis, ce local était situé dans la première travée du bas-côté sud de la Collégiale, comme le montrent les extraits du plan intitulé "Plan, Coupe et élévation, faisant voir l'établissement d'une Salle de Mairie, dans une pièce attenant l'église" (2), dressé le 26 janvier 1824, par M. Dupont, architecte à Melun. Ses dimensions intérieures peuvent être estimées assez précisément à 5 mètres par 4,5 mètres.



Cependant, on peut avoir des doutes sur l'accès du local tel qu'il est présenté ci-dessus. En effet, un autre document montre une configuration plus minimaliste. Il s'agit d'un extrait de "l'Atlas historique archéologique" (présenté ci-dessous) de Lucien Joseph Prunol de Rosny (3), membre de la Société royale des antiquaires de France et correspondant du Ministère de l'Instruction Publique. Sur ce croquis, on ne voit pas d'escalier en deux volées, pas de palier, ni de porte basse pour accéder à la pièce située sous la salle de la mairie ! Pourtant, au-dessus de la porte, sur le linteau en arc de cercle, on voit faiblement écrit MAIRIE.



L'aspect de la Collégiale, tel qu'il était avant 1906 (carte postale ci-dessus), incite à penser que c'est cette deuxième hypothèse qui est la plus réaliste, d'autant que cette installation communale dans la Collégiale ne s'est pas faite dans un climat relationnel des plus simples, avec l'évêché. N'oublions pas que nous sommes alors en 1826 et que la révolution de 1789 a très certainement laissé des traces !

Dans un courrier du 6 août 1826 (4), le préfet demandait, à propos de cette "chambre communale", des explications au maire de Champeaux qui, le 11 suivant, lui répondait en ces termes :

Monsieur,

C'est en vertu d'une délibération du conseil municipal de ma commune du 28 août 1825 approuvée par vous le 3 novembre suivant que j'ai fait faire quelques dispositions à un local tenant à l'Eglise pour l'établissement d'une maison commune.

Ce local est à droite du portail et tient immédiatement à l'église. Il en est séparé depuis un temps immémorial par une clôture.

Il consiste par bas en une pièce servant à l'usage du bureau de bienfaisance pour le dépôt du bois destiné aux indigens. On n'a point fait de nouvelles dispositions à cette pièce.

*Au dessus est une autre pièce plafonnée qui a toujours servi au dépôt des archives de M.M. les Chanoines. Depuis plusieurs années le Conseil y tient ses séances. C'est de cette pièce qu'il s'agit pour l'établissement d'une chambre communale; une porte extérieure qui existait dans le temps a été rouverte et il n'existe aucune communication avec l'église qui d'ailleurs
.....(saut de page)*

est déjà de beaucoup trop vaste.

Il est constant et de notoriété que un bâtiment quoique tenant à l'église mais en étant séparé par des clôtures très anciennes n'en n'ont jamais fait partie considéré sous le rapport du entre j'ai donc du croire que l'intervention du Conseil de fabrique n'était point nécessaire ici.

Voilà les faits sur lesquels vous me demandez des renseignements par votre lettre du 7 courant. Si nous avions l'avantage d'avoir un desservant à demeure que nous réclamons en vain depuis longtemps Monseigneur l'Evêque aurait pu être mieux informé à défaut Mr. Le Curé de Blandy qui est chargé de desservir notre commune, peut être consulté son témoignage ne pourra qu'être conforme en tout à ma déclaration.

J'ai l'honneur d'être respectueusement

Monsieur,

*Votre très humble
et très obéissant
serviteur*

Chamorin

Dans sa lettre du 4 octobre 1826 (4), le préfet répondait ainsi au maire de Champeaux :

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de transmettre à M.^{gr}. l'Evêque de Meaux, Monsieur, les explications que vous m'avez adressées relativement au local qui, quoique dépendant de l'Eglise de votre commune, sert aux réunions du Conseil municipal, et à déposer le bois destiné aux pauvres.

Ce Prélat me fait observer qu'une pareille destination donnée à une dépendance de l'Eglise de Champeaux est trop en opposition avec les intérêts de cette Eglise pour qu'il puisse y acquiescer. Il pense que ladite Eglise ayant besoin de remplacer son ancienne sacristie en trouvera une convenable dans le local qui a été distraint; il persiste en conséquence à demander que ce local soit remis à la disposition de la Fabrique. Quant à l'ecclésiastique que vous regrettez

de ne pas avoir en résidence à Champeaux pour desservir la paroisse, M.^{gr}. l'Evêque annonce qu'il y enverra un, lorsque la Commune aura fait (saut de page)
mettre le presbytère en état de le recevoir.
Dans cet état des choses, M.^{gr}. l'Evêque ayant le droit d'exiger que la partie qui a été distraite de l'église de Champeaux soit rendue à sa première destination, il n'y a pas lieu par vous à insister d'avantage, et je vous recommande de lui donner promptement satisfaction sur ce point, ainsi que sur la restauration qu'il sollicite du presbytère; restauration pour laquelle je vous autorise à convoquer extraordinairement le Conseil municipal, à l'effet de délibérer sur les travaux à faire, et en proposer l'exécution.

À la vue de cet échange de courriers de 1826, on peut s'étonner que le Conseil de fabrique ne soit pas au courant, quand on se rappelle qu'il touchait un loyer annuel de 200 francs, décidé le 28 août 1825. D'autre part, n'y avait-il pas d'autres emplacements dans la Collégiale, pour installer une nouvelle sacristie ? Et que faut-il aussi penser de l'observation de l'évêque : "une pareille destination donnée à une dépendance de l'Eglise de Champeaux est trop en opposition avec les intérêts de cette Eglise" ? Ne faut-il pas, en fait, y voir une perte d'autorité de l'Eglise que les prélats cherchaient, coûte que coûte, à minimiser ? À cette époque, la Collégiale était déjà propriété de la commune.



Il faut rappeler que Champeaux n'avait plus de presbytère depuis que celui qui faisait partie de la Cure, située à l'angle de l'actuelle Place du Marché et de la rue du Cloître, avait été vendu au titre des biens nationaux, le 23 fructidor an IV (9 septembre 1796) à Etienne Roch Richebourg, un des anciens chanoines de la Collégiale de Champeaux. L'acquisition de la maison appartenant à la famille Bardeau (5), pour en faire le nouveau presbytère, était conclue le 2 mai 1825, pour la somme 5.000 francs. Les travaux étaient estimés, en mai 1826, à 1.394, 20 francs. Cependant, comme en témoigne un courrier du maire, daté du 18 janvier 1827, adressé au préfet, la commune devait encore faire face à la réticence de l'évêque qui refusait toujours la nomination d'un nouveau desservant à Champeaux en raison de l'absence de travaux au nouveau presbytère, et tant qu'un supplément de traitement ne serait pas attribué !

La photo présentée ci-dessus (6), prise entre 1886-1896, montre qu'ensuite l'emplacement a bien été aménagé en sacristie, avant d'être retravaillé, pour y installer, en 1974, une chaufferie qui n'existe plus de nos jours. L'espace libéré a permis d'aménager, depuis très peu de temps, un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Pendant environ 35 ans, les réunions du conseil municipal se sont pourtant tenues en cet endroit !

MORCHOISNE Michel

Sources et remarques :

- (1) : Emplacement de l'actuelle "Maison des Associations".
- (2) : Gestion communale (Archives départementales de Seine-et-Marne ; cote : 4Op 82/1).
- (3) : Offert à la bibliothèque de Melun, par Horace de CHOISEUL, député, en mars 1877 (Astrolabe de Melun, cote : HL 4e 001).
- (4) : Affaires religieuses (Archives départementales de Seine-et-Marne ; cote : 5V 251).
- (5) : Actuelle mairie.
- (6) : Prise entre 1886-1896 ; http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/archives_photos/index.html.

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mardi 21 mai 2024

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT (arrivée à 18 h 45) et PASTOR.

Absente : MME PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

CONVENTION 2024 DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS LIBRES SAUVAGES PASSÉE ENTRE LA COMMUNE DE CHAMPEAUX ET LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Plusieurs chats errent sans maître dans notre commune. Il est de la responsabilité de la commune de s'occuper de ces animaux dans des objectifs de bien-être animal et de salubrité publique, l'idée étant de les stériliser et de les pucer.

M. le Maire a été sollicité par une riveraine qui lui a suggéré de se rapprocher de la Fondation 30 Millions d'Amis qui propose une prise en charge à 50/50 entre la commune et la Fondation. Cette riveraine se propose de s'occuper de trapper les animaux et de solliciter un vétérinaire.

M. le Maire propose d'établir une convention avec la Fondation en proposant un forfait de 200 € de participation aux frais vétérinaires, plus 25 € de frais de dossier.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

✚ **ACCEPTÉ** les termes de la convention annexée à la délibération.

✚ **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

NETTOYAGE DES GOUTTIÈRES DE LA COLLÉGIALE

M. le Maire a sollicité trois entreprises afin d'obtenir des devis pour procéder au nettoyage de 200 mètres linéaires de gouttières, ce nettoyage devant s'effectuer avec une nacelle.

Les trois propositions reçues sont les suivantes :

DB Renov Habitat	DORKELD	SchatzHabitat
3 430,00 €	5 450,00 €	5 600,00 €

DB RENOV HABITAT : 5 voix

DORKELD : 6 voix

SCHATZ HABITAT : 0 voix

Abstention : 1 voix

La proposition de DORKELD est retenue.

QUESTIONS DIVERSES

City Stade

M. le Maire précise que le City Stade est en service et qu'il est déjà très fréquenté.

M. VINCENT précise que les peintures de la piste seront faites courant juin en fonction de la météo. Aussi, le revêtement synthétique a volontairement été recouvert de sable afin de stabiliser l'ensemble.

M. le Maire propose au Conseil de nommer le City Stade « Ludovic PRUZINA », bienfaiteur de la commune. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sécurité routière

MME PRUD'HOMME demande que le buisson au carrefour de la rue de la Libération et de la route vers Fouju soit taillé.

MME PRUD'HOMME demande une intervention pour améliorer la visibilité au carrefour de la rue Sarrazin Desmaraise et chemin de la Tuilerie.

Rénovation de l'école

Nous sommes en attente des offres.

Préfabriqué maternelle

Une consultation est en cours pour créer une allée entre les deux bâtiments : préfabriqué vers école maternelle. M. le Maire a également sollicité un électricien pour alimenter le préfabriqué depuis la salle des fêtes.

Travaux de la Collégiale

Les travaux devraient bientôt se terminer mais il reste encore une intervention à faire au bas-côté sud.

Vidéosurveillance

Le système est en cours d'installation et devrait être opérationnel sous quelques jours.

*Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19 h 10
et la parole est donnée au public.*

- M. OUDIN précise que la poubelle au niveau du City Stade est déjà pleine et qu'il pourrait être utile d'en installer une seconde.
- M. CHÉCHIN informe qu'il a vu un tas d'ordure (ferraille, plastique) au niveau des jardins communaux.



Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Présents : MMES PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, LÉVÊQUE, RIVIÈRE, THOMAS, VINCENT
MM. LAGÜES-BAGET et HOLVOET.

Absente excusée : MME MARIÉ-SALL.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ADMR DE LA RÉGION DE MORMANT

Le Conseil d'Administration du CCAS, décide à l'unanimité DE REJETER, la demande de subvention de l'ADMR.

RECONDUCTION DE L'ATTRIBUTION DE DIVERSES PRESTATIONS EXTRA-LÉGALES DU CCAS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Le CCAS souhaite reconduire les prestations facultatives pour l'année scolaire 2024/2025 *et les suivantes*. En effet, ces prestations constituent des aides importantes pour les familles aux revenus modestes.

L'aide à la rentrée scolaire et l'aide à la restauration sont calculées en fonction du quotient familial défini comme suit :

QF mensuel = $(RFR/12) + \text{autres revenus} - \text{frais de logement} / \text{nombre de personnes au foyer}$.

Une demi part supplémentaire est attribuée aux personnes assumant seules la charge de leur(s) enfant(s) ainsi qu'aux familles ayant un enfant handicapé à charge.

Reconduction de l'allocation de rentrée scolaire et l'aide aux frais de restauration scolaire

cf. encart dans ce journal page 10.

Reconduction des passeports jeunes :

cf. encart dans ce journal page 10.

Reconduction de l'aide aux frais de transport scolaire :

Pour les lycéennes et lycéens titulaires d'un Pass Navigo Imagin'R, domiciliés sur la commune.

cf. encart dans ce journal page 9.

Le Conseil d'Administration du CCAS décide, **à l'unanimité**, de reconduire ces prestations extra-légales pour la saison 2024/2025 et les années suivantes aux conditions déterminées ci-dessus.

À noter qu'une nouvelle délibération sera prise si des modifications s'avéraient nécessaires.

RECONDUCTION DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

Étant donnée la forte augmentation du coût de l'énergie cette année, un nouveau barème des revenus est adopté à l'unanimité.

cf. encart dans ce journal page 13.

AIDE AUX FRAIS DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : MODIFICATION DU BARÈME DE RESSOURCES ET DE LA PARTICIPATION DU CCAS

Le CCAS propose, depuis 2010, une aide financière aux frais de portage de repas à domicile, sous conditions de ressources, en prolongement du service proposé par la communauté de communes.

✓ **Barème de revenus :**

Il est proposé de porter le barème de revenus aux montants ci-dessous :

- **14 593 €** pour une personne seule ;
- **23 483 €** pour un ménage.

Le Conseil d'Administration adopte à l'**unanimité** l'application du nouveau barème de revenus.

✓ **Montant de la participation du CCAS**

Proposition d'augmentation de la participation du CCAS à compter du **1^{er} juin 2024** :

Après débat au sein du Conseil d'Administration, il est décidé de relever la participation du CCAS à **1,80 €** par repas.

- Prix du repas sans participation : **8,43 €**
- Prix du repas avec participation : **6,63 €**

Cette aide est applicable même si l'utilisation du portage de repas n'est que temporaire.

Le Conseil d'Administration adopte par 8 voix POUR et 1 abstention l'application du nouveau montant de la participation du CCAS.

✓ **Les documents à fournir restent inchangés, à savoir :**

- Une copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022
- Les factures des repas
- Un RIB.

Le versement de l'aide s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

ATELIERS DU PRIF :

« BIEN SUR INTERNET »

MME PROUVIER rappelle que l'atelier opéré par DELTA 7 se déroulera les lundis et vendredis de 14 h à 16 h 30 dans la salle du conseil municipal du 9 septembre au 11 octobre 2024 pour 10 séances, si un groupe de 10 à 12 personnes peut être réuni.

Afin de diffuser l'information aux personnes concernées, en complément de la parution dans les médias communaux, une distribution en boîte aux lettres est nécessaire au cours de la dernière semaine de juillet pour une distribution avant le 1^{er} août 2024 (date de début des inscriptions).

« BIEN CHEZ SOI »

MME PROUVIER annonce qu'une nouvelle proposition d'atelier du PRIF « Bien chez soi » devrait se dérouler à Blandy-Les-Tours à l'automne prochain. Notre village pourra y être associé pour compléter l'atelier si le nombre de participants est insuffisant.

PLAN CANICULE 2024

Comme chaque année, le plan canicule 2024 couvrira la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2024.

MME PROUVIER rappelle aux membres que la cellule de coopération communale sera activée en cas d'alerte déclenchée par la Préfecture.

Un encart sera publié dans le « Vie@Champeaux » pour rappeler aux personnes fragiles l'inscription possible sur le registre communal.

SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS

Afin de réfléchir au projet de la prochaine sortie seniors MME PROUVIER sollicite la participation de quelques volontaires : MMES VINCENT, RIVIÈRE et DEWANCKER se proposent.

La première réunion est fixée au lundi 17 juin 2024 à 16 h 30 en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Nombre de demandeurs d'emploi : **27** / Hommes : **18** / Femmes : **9** / Indemnisables : **20** / Non indemnisables : **7**
- Organisation du Banquet des Cheveux Blancs.
- Point sur la distribution des BONS d'achat « Livres » 2024.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 05.



Le CCAS vous informe

LE PLAN CANICULE 2024



☎ 01 60 66 91 88 ✉ ccas@champeaux77.fr

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
PERSONNES DÉPENDANTES
FEMMES ENCEINTEES
ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler
Manger en quantité suffisante
Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
Ne pas boire d'alcool
Donner et prendre des nouvelles de ses proches
BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CONTACTÉ :

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF
 À remettre en mairie
 Tél. : 01 60 66 91 88
 courriel : ccas@champeaux77.fr

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél mobile :

Adresse courriel :
@.....

Demande mon inscription au registre nominatif

Fait à Champeaux, le

Signature

RECONDUCTION

RENTÉE SCOLAIRE

2024/2025

Le CCAS
propose
une aide de 50€

pour tous les lycéennes et lycéens
 habitant Champeaux
 et empruntant
 Les transports scolaires

AU CCAS avant le 31 décembre 2024 - 01 60 66 91 88

RENTRÉE 2024 - 2025

Allocation de rentrée scolaire



Quotient familial* inférieur à 700 €
 30 € pour les enfants scolarisés en primaire.
 40 € pour les collégiens.
 60 € pour les lycéens et les étudiants à charge
 (au sens fiscal).

* $((RFR/12) + \text{Autres revenus}) - (\text{Loyer ou emprunt du logement principal}) / \text{nombre de personnes au foyer}$
 1/2 part supplémentaire si situation de handicap

Passeport Jeunes



35 € versés au club ou à l'association

Sur justificatif, obligatoirement accompagné du *Passeport Jeunes* concerné.

Destiné aux jeunes à partir de 4 ans et jusqu'à moins de 20 ans.

Aide aux frais de restauration



Quotient familial	Participation du CCAS en € par repas	
QF ≤ 453	70%	2,91
454 ≤ QF ≤ 537	60%	2,49
538 ≤ QF ≤ 621	50%	2,08
622 ≤ QF ≤ 705	40%	1,66
706 ≤ QF ≤ 740	30%	1,25
741 ≤ QF ≤ 776	20%	0,83
777 ≤ QF ≤ 813	10%	0,42

PIÈCES À FOURNIR :

- Relevés des repas pris durant le trimestre.
- Avis d'imposition de l'année (soit année 2024 sur les revenus 2023).
- Notification des prestations familiales.
- Quittance de loyer ou échéancier de remboursement d'emprunt pour l'habitation principale.
- Certificat de scolarité (RPI primaire et maternelle inclus) - Avis de bourses nationales, régionales et/ou départementales - Relevé d'identité Bancaire (RIB) récent.

Au CCAS du 1er septembre au 31 décembre 2024

01 60 66 91 88 / ccas@champeaux77.fr

<https://champeaux77.fr/mairie/ccas/>

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) ?

Venez participer à l'atelier  **Delt7**
INNOVER POUR SERVIR L'AUTONOMIE

Bien sur Internet

10 séances

Lundi et vendredi 14h à 16h30

Où ?

salle du conseil municipal

Quand ?

à partir du 9 septembre

Accompagner pas à pas dans l'apprentissage des usages de la tablette et du Web.

Des ateliers pratiques pour vous familiariser à l'outil numérique.

Mise à disposition d'une tablette (Apple) ou prêt pour s'exercer à la maison (possibilité de tablette personnelle)

GRATUIT

Comment s'inscrire ?

du 12 au 31 août



Appeler la mairie : 01 60 66 91 88

ou adresser un mail à : ccas@champeaux77.fr

ou remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le à la mairie



INSCRIPTION À L'ATELIER « BIEN SUR INTERNET »

NOM :

NOM :

PRÉNOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

Vous aidez un proche au quotidien?
Vous avez le droit
à une pause !



GROUPE DE PAROLE À DESTINATION DES AIDANTS

UN VENDREDI PAR
MOIS À 10H



SUR INSCRIPTION
AU 01 64 52 24 48

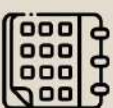


Espace bibliothèque (Bâtiment Accueil)
Centre de Réadaptation de Coubert
(UGECAM IDF)

1384 Rte de Liverdy
77170 Coubert



ANIMÉ PAR VINCENT RINGOT PSYCHOLOGUE
ET UN PROFESSIONNEL DU CIC-PAT
DE MELUN



14 JUN 2024 À 10H

« Retrouver du temps pour soi »

Proposition d'une séance de pleine conscience

13 SEPTEMBRE 2024 À 10H

« Communiquer avec les professionnels de santé »

11 OCTOBRE 2024 À 10H

« Construire des nouveaux souvenirs »

8 NOVEMBRE 2024 À 10H

« Les moments de fierté en tant qu'aïdant »

13 DÉCEMBRE 2024 À 10H

« Qu'ai je appris en tant qu'aïdant »

01.64.52.24.48

ACCUEIL@PAT-MELUN.FR





Allocation SOLIDARITÉ ÉNERGIE 2024

En complément du dispositif national « Le chèque Énergie », le CCAS propose depuis 2020 une allocation facultative. Cette allocation est destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus au 1^{er} janvier 2024 .

Selon votre revenu fiscal de référence
le montant du forfait de **l'ALLOCATION SOLIDARITÉ ÉNERGIE**
peut s'élever à **180 €, 150 € ou 120 €**

PERSONNE SEULE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 11 196 €	180 €
de 11 197 € à 13 508 €	150 €
de 13 509 € à 14 593 €	120 €

MÉNAGE

REVENUS ANNUELS	Participation annuelle du CCAS
Jusqu'à 20 745 €	180 €
de 20 746 € à 22 716 €	150 €
de 22 717 € à 23 483 €	120 €

Les personnes concernées doivent adresser au CCAS le dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 et un relevé d'identité bancaire. Le versement du forfait s'effectuera par virement sur le compte bancaire du bénéficiaire dès constitution du dossier et délibération par le CCAS.

Afin d'assurer la confidentialité, seule Madame PROUVIER, responsable du CCAS, traitera ces dossiers. L'étude des demandes se fera du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024, dernier délai.

Savez-vous que...

Conseils de la Gendarmerie Nationale

Protéger mon domicile quand je pars en vacances

Vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) !

L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes et les policiers veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de :

- remplir [le formulaire disponible en ligne](#), l'imprimer et le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie avant votre départ :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

En complément de l'Opération Tranquillité Vacances, les correspondants sûreté de la gendarmerie et de la police nationales proposent des consultations sûreté, destinées à améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence. Renseignez-vous auprès du commissariat ou de la brigade de gendarmerie de votre secteur.

Plus d'informations sur le site de la Gendarmerie : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils>

Seniors : la gendarmerie veille

Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d'escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la gendarmerie nationale a mis en place l'Opération Tranquillité Seniors (OTS).

L'Opération Tranquillité Seniors, c'est quoi ?

L'Opération Tranquillité Seniors prévient l'isolement des personnes âgées :

- en organisant des patrouilles plus régulières autour des logements signalés ;
- avec des visites de gendarmes à votre domicile, pour s'assurer que vous êtes en sécurité ;
- via des conseils de prévention.

Comment s'inscrire ?

Vous êtes senior et souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Seniors ? Des personnes de votre entourage (parents, grands-parents...) sont vulnérables ? Rendez-vous dans la gendarmerie dont vous dépendez pour vous inscrire.

Brigade de Mormant

11 rue du Capitaine DELANNEAU 77720 Mormant
Tél. : 01 64 51 39 20
(appeler le 17 ou 112 en cas d'urgence)

Horaires :

Lundi au samedi : 8 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 19 h 00
Dimanche, jours fériés : 9 h 00 – 12 h 00 / 15 h 00 – 18 h 00

C'est arrivé près de chez vous

Nuit du Gospel de l'ACC



Le samedi 27 avril, en la Collégiale de Champeaux, l'Association Caritative Campélieuse proposait une nouvelle manifestation avec la Nuit du Gospel, un concert qui a connu un petit succès avec tout de même 90 personnes présentes qui ont pu écouter et chanter avec près d'une trentaine de choristes des deux chœurs de Voices of Joy (du Mée-sur-Seine) et Joyful Hearts (de Bagneux).



NOS VOISINS ONT DU TALENT

Le 27 avril 2024, la Campélieuse Animations a eu le plaisir d'accueillir, pour la journée consacrée à ceux qui créent, qui ont un hobby ou tout simplement qui aiment partager leur passion :

- Christian qui nous a présenté une incroyable collection de livres, photos, affiches et objets en tout genre sur Georges BRASSENS, un chanteur, compositeur, poète dont les textes ciselés nous régaleront encore ;
- Deux artistes peintres : Fatima et Michel ;
- Un créateur de lampes et objets à partir de vinyles : Manu ;
- Vincent, dessinateur et graphiste ;
- Marcelle qui crée des objets au crochet, des patchworks et des broderies ;
- Karine qui a proposé un atelier de maquillage pour les enfants ;
- Charlotte, créatrice de bijoux originaux ;
- L'association « Les enfants protégés » qui a pour but d'enseigner à nos enfants privilégiés (protégés) par la vie, par le biais du théâtre et du chant, l'existence d'autres enfants qui n'ont pas cette chance, dont la route est jonchée d'obstacles, tels que le handicap ou les maladies graves. « Les enfants protégés » se produisent toujours bénévolement pour animer des après-midis récréatives et les dons sont intégralement reversés au monde du handicap.

Dans l'après-midi, Elsa a fait vibrer et sourire les enfants avec un conte musical très coloré. Un moment de pure poésie. En soirée, le Groupe Manavox nous a régaler avec ses musiques issues du rock, du jazz et de variétés françaises, avec au chant et à la guitare électro-acoustique « Maylice », à la basse « Sim » et à la batterie « Baptiste ». Nous le retrouverons avec plaisir lors du Festival CHAMPOPROCK fin août prochain.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles sans qui rien n'aurait pu se faire.



ACC - Repas/thé dansant



Dimanche 5 mai, l'ACC remettait le couvert - un bon mot ! - avec son Repas/thé dansant qui a, après celui de février, apporté du monde dans la Campélienne avec 70 convives pour

le repas, qui ont pu apprécier le couscous préparé par Ö Poëlon, qui ont été rejoints à partir de 15 heures par une bonne vingtaine de danseurs. Tout ce petit monde a pu se trémousser avec la nouvelle formation de musiciens puisque ce sont un nouvel accordéoniste, un batteur, une chanteuse et bien sûr, le patron, François au clavier. Tous les danseurs étaient enchantés (ils ne voulaient plus partir !). Cette année, ce repas avait changé de date, because cérémonies mercredi 8 mai + ascension jeudi 9 mai !

Pour la même raison, notre prochain W.E. Générosité a été reporté ! L'ACC vous donne donc rendez-vous pour les Puces des Couturières le **samedi 19 octobre** et le **dimanche 20 octobre** pour le Repas/thé dansant. Nous vous y attendons nombreux.



AACPB - Cérémonie du 8 mai

Le mercredi 8 mai se sont déroulées les cérémonies commémorant la Victoire de 1945. A 11 heures, devant le monument aux morts à Saint-Méry pour le dépôt des gerbes, puis transport à 11 h 30 vers le monument à Champeaux pour le dépôt de gerbes avec la présence de jeunes enfants (4) qui ont tenu un rôle important, celui de porte-drapeau, afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France. Pour finir, tout ce petit monde s'est rendu à la mairie de Champeaux pour le Pot de l'Amitié. Rendez-vous leur a été donné pour les cérémonies du 11 novembre à Champeaux. D'avance, nous leur disons Merci.

Le PRE CHAMPOP ROCK DU 11 MAI 2024

Le 11 mai 2024, la Campélienne Animations avait invité l'ensemble de ses partenaires pour leur présenter le 4^e festival CHAMPOP ROCK et les remercier de leur aide, qu'elle soit financière ou en matériel.

Après la présentation du festival et de ses nouveautés, un remerciement appuyé à tous nos partenaires, le vice-Président de l'association a tenu également à remercier tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche depuis plusieurs mois pour préparer une manifestation de qualité.

Le Maire de Champeaux, à nos côtés depuis le début, lui a répondu avec sa verve habituelle.

Après avoir partagé le verre de l'amitié et l'ouverture des portes au public, place à la musique avec le groupe " Le sous pull ".

Sous Pull est un groupe de chansons françaises à la musique rock. Ses textes à l'humour parfois grinçant sont satiriques et engagés. Lolo est le chanteur, compositeur et guitariste. Ambre est la bassiste. Ils sont tous les deux à l'origine de la formation de L.S.P. Fabrice, le second guitariste les a rejoints un peu plus tard, suivi de Jess à la batterie et au chant.

Puis la soirée s'est achevée par la finale du concours des DJ pour des jeunes Seine-et-Marnais de moins de 25 ans. C'est le DJ Julien DROP DIE qui a gagné sa place pour mixer au Champoprock.



Vide-greniers du CAL (photo sur la page de couverture)



L'association Champeaux Animations Loisirs a organisé son vide-greniers annuel, samedi 25 mai.

La journée s'est très bien passée avec le retour du beau temps.

Après quatre années de disette, 70 emplacements avaient été réservés. C'est une grande satisfaction collective de voir que tout a bien fonctionné. Nous avons été accompagnés par la municipalité pour la fourniture des barrières et des bennes. Nous la remercions.

L'intégralité des bénéfices est réservée au financement des activités (danse, musique et danse de salon) du CAL qui accueille chaque année plus de 120 adhérents et qui propose des animations comme les concerts de musique et le gala de danse. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition qui se tiendra en mai 2025.



Repas des voisins Pré du Pain

Eh oui, la flamme Olympique est passée (photo à l'appui), le dimanche 2 juin à l'heure de l'apéro du repas des voisins rue du Pré du Pain ! M. le maire en a été le témoin lors de sa visite où il a pu également apercevoir une grande tablée de plus de 30 personnes qui ont bravé le temps maussade. Pendant que certains préparaient l'apéro, d'autres essayaient d'allumer le barbecue, les enfants couraient dans l'herbe. Les nouveaux arrivants ont pu s'apercevoir que l'ambiance était là et bien là ! Et c'est dans une ambiance festive que ce repas a pu se terminer, vers 19 heures, avec enfin quelques petits rayons de soleil, ce qui a permis de pouvoir ranger à la fois les restes de victuailles ainsi que le matériel bien sec. Et rendez-vous à l'an prochain.



Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour 2024

30 et 31 août : Champoprock de la Campélienne Animations
4 septembre 16-19 h : inscriptions activité Danse du CAL
8 septembre 14-16 h : inscriptions section Musique du CAL
17 septembre : inscriptions activité Danse de Salon du CAL
19 octobre : Puces Couturières de l'ACC
20 octobre : Repas/Thé dansant de l'ACC
2 novembre : Soirée de la Campélienne Animations
11 novembre : Commémoration Armistice 1918
23 et 24 novembre : Marché de l'Avent (Noël) de l'ACC
1^{er} décembre : Banquet des Cheveux Blancs
6 et 7 décembre : Téléthon
14 décembre : Loto du CAL

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



Activités du CAL

Pour la **saison 2024/2025**, Champeaux Animations Loisirs (CAL.77@wanadoo.fr) vous propose ses activités :

Cours de danse de salon :

☞ Dans une ambiance conviviale pour apprendre à danser à deux, toutes les danses de salon, le rock, le paso doble, le chachacha, le tango, la valse, la batchata, la salsa....

Le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 à la Campélienne.

Inscriptions : à partir du mardi 17 septembre à 20 h 30 sur place (soirée découverte et sans obligation).
Renseignements au 06 80 12 26 68.

Cours de danse :

☞ Danse (enfants de 3 à 12 ans), GRS, Cardio-fitness, Jazz (ados/adultes) et Renforcement musculaire, à la Campélienne.

Inscriptions : le mercredi 4 septembre de 16 h à 19 h, à la Campélienne – Sandrine, la professeure, sera présente et pourra apporter à chacun toutes les informations utiles.
Renseignements au 06 81 03 64 32.

Cours de musique par des professeurs diplômés :
à l'ancienne mairie de Champeaux

☞ Jardin musical, flûte, clarinette, violon, piano, guitare, formation musicale, chorale (adulte et enfant).

Inscriptions pour ces activités : le dimanche 8 septembre de 14 h à 16 h, à l'ancienne mairie de Champeaux.
Renseignements au 01 64 38 79 74.

Plus d'informations sur la page Web de l'association :
<https://CAL77720.fr/> et affiche dans ce numéro.



FESTIVAL CHAMPOPROCK 2024

Pour la 4^e édition du festival CHAMPOPROCK, nous vous avons concocté deux soirées très Rock'n'Roll, les 30 et 31 août, à la salle des fêtes de Champeaux, rue Sarrazin Desmaraise.
Plus de renseignements sur le site de l'association : <https://www.facebook.com/campelienne.animations/>
Billets en prévente sur www.helloasso.com #campélienne animations.
Festival accessible aux personnes à mobilité réduite.
Affiche disponible dans ce journal.

☺ ANNONCES

PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...

On dit souvent que la liberté des uns, etc. Alors pourquoi embêter ses voisins en les enfumant avec ses mauvaises herbes - ce que, nous rappelons, est totalement interdit par arrêté préfectoral - ou son barbecue ou le rendant sourd avec sa tondeuse ? Il est simple de se demander les uns les autres si cela ne gêne pas. Après tout, c'est peut-être l'occasion de tondre chez tout le monde d'un coup plutôt que de le faire à tour de rôle ou de partager le barbecue entre voisins (ou de ranger son linge et de fermer ses fenêtres).

Un [arrêté préfectoral](#), déjà ancien mais toujours en vigueur, fait un rappel sur les « Nuisances sonores » : Gros travaux domestiques (tronçonneuse, perceuse...) et tonte sont autorisés 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h les jours ouvrés ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h le samedi ; de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Contact : elodie@les-petites-histoires.fr
Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>
Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.
Tél. : 01 60 66 95 37.

BC2E – DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- DPE, Gaz, Électricité, Amiante, Plomb
Frédéric VINCENT : Tél. 06.29.27.17.76
E-mail : frederic.vincent@bc2e.com
Internet : <https://fvdiagimmo.bc2e.com>

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.
Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69
3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPIILLON
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. : 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé

Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés.
Tél. : 01 64 38 71 01.

E-mail : devis@lesjardinsdemarjolaine.com

Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

MASSAGES BIEN-ÊTRE

Katia GUERINET : tél. 06 12 77 49 69.

<https://katiaguerinet-massages.com>

Instagram : katiaguerinet-massages

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Juillet 2024 :

Dimanche 7 – 14 – 21 – 28 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.

Août 2024 :

Dimanche 4 – 11 – 18 – 25 : 9 h 30 Messe à l'église de Mormant.

Jeudi 15 : L'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie
9 h 30 messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et sur le mur de la salle paroissiale.
Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.

80^e anniversaire Victoire 8 mai 1945

Le 8 mai 2025 - un jeudi - marquera le 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 ! L'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde (AACPB) et la Commune de Champeaux envisagent d'organiser, comme en 2018, une exposition sur la période de la Seconde guerre mondiale (1939-1945) ! Mais, pour faire une belle expo, il y a besoin de beaucoup de documents et d'objets afin de la meubler, et pour cela nous comptons sur tous les habitants de la commune. Alors, si vous pensez avoir diverses choses à nous proposer, n'hésitez pas ! Comme pour l'expo de 2018, tout ce qui sera prêté sera, bien entendu, rendu à leurs propriétaires.

Renseignements :

M. J.-C. JACQUESON (président AACPB) : 01.72.83.15.00

M. B. CHÉCHIN (trésorier AACPB) : 01.60.66.92.54



AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France,
l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde
(AACPB)
recherche

**2 Jeunes Porte-Drapeaux
pour les cérémonies (2 par an) :
8 mai + 11 novembre**

Cela demande une présence pendant 1 heure environ

Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique,

contactez M. Jacqueson J.C.

16, rue de la Libération

77720 Champeaux

01.72.83.15.00

jean-claude.jacqueson@bbox.fr



C M Q C R L E M E U X A X V C
D O O D J Y H U K R E U F O O
W X L M O I L F C B B L E F U
E I V L E N T R T N Y M R Y L
A R W P I N G A O T I O O Z E
W J Q A S E T P N C N Y S S U
E T S E G E R P I T V E A U R
C H O S E S N Z D E N R Q N S
N E Z C M W E I R I B M H I P
M A I N O K K V A Q M S B V Q
W T N P R S E M J M R R K E H
W A W V T I E I L U U V G R K
D K S K N S F P O V Q H W S F
L E H E M V D J S O U F F L E
T N E M E V U O M S M U B L V

BRAS	JARDIN	PARFUM
CHOSSES	JOURS	SEMAINE
COLLIER	MAIN	SOUFFLE
COULEURS	MOMENT	UNIVERS
FRONT	MORT	VERVEINE
GESTE	MOUVEMENT	VIE
HUMAINES	OMBRE	YEUX

Il n'aurait fallu
Refrain :
Il n'aurait fallu
Qu'un moment de plus
Pour que la mort vienne
Mais une main nue
Alors est venue
Qui a pris la mienne

« Il n'aurait fallu »
Léo Ferré chante Aragon



Résultat de la grille
du numéro précédent

AIMER	FAIM	MISERES
BONHEUR	FATIGUE	MONDE
CHAIR	FROID	NUIT
CROIX	HORIZON	PARTIR
DELAISSE	INSULTE	RAISON
DOULEUR	MARTYRISEE	SAISONS
FAIBLESSE	MIROIR	

B G R V R M M A R F D X E M N
S F A I O I I D A M T S T I O
K E A N A M T T M N S S L S S
H K B I E H I R N I N J U E I
O E Q R B G C P A O R S S R A
Y G E U U L L U L S P Z O N E R
L U U E U S E I Z F F I I S O
F T M R X B A S X C A Z R R M
D C E F I S W O S H I Q Y Q Z
K B N E O F A Z E E M E R O H
T L M A R T Y R I S E E E K H
I D O M C C D G O O Y J C D Q
D I O R E F D H X V I J G G F Y
D O U L E U R U E H N O B T W
Q L T E Y H V U T I U N Y H S

Qui donc a rendu
Leurs couleurs perdues
Aux jours aux semaines
Sa réalité
A l'immense été
Des choses humaines
Moi qui frémissais
Toujours je ne sais
De quelle colère
Deux bras ont suffi
Pour faire à ma vie
Un grand collier d'air
Rien qu'un mouvement
Ce geste en dormant
Léger qui me frôle
Un souffle posé
Moins ... une rosée
Contre mon épaule
Un front qui s'appuie
A moi dans la nuit
Deux grands yeux ouverts
Et tout m'a semblé
Comme un champ de blé
Dans cet univers
Un tendre jardin
Dans l'herbe où soudain
La verveine pousse
Et mon cœur défunt
Renaît au parfum
Qui fait l'ombre douce

Refrain

« Aimer à perdre la raison »
de Louis ARAGON

Aimer à perdre la raison Aimer à n'en savoir que dire A n'avoir que toi d'horizon Et ne connaître de saisons Que par la douleur du partir Aimer à perdre la raison Ah c'est toujours toi que l'on blesse	C'est toujours ton miroir brisé Mon pauvre bonheur, ma faiblesse Toi qu'on insulte et qu'on délaisse Dans toute chair martyrisée Aimer à perdre la raison Aimer à n'en savoir que dire A n'avoir que toi d'horizon	Et ne connaître de saisons Que par la douleur du partir Aimer à perdre la raison La faim, la fatigue et le froid Toutes les misères du monde C'est par mon amour que j'y crois En elle je porte ma croix	Et de leurs nuits ma nuit se fonde Aimer à perdre la raison Aimer à n'en savoir que dire A n'avoir que toi d'horizon Et ne connaître de saisons Que par la douleur du partir Aimer à perdre la raison
--	--	--	---

État Civil

Naissance

Le 19 avril 2024, Julien RAGU et Lucile VELLERET ont eu la joie d'accueillir un petit garçon : LOUIS.
Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Pacs

Le 23 mars 2024, Thomas ARDANUY et Marine DOS SANTOS se sont pacsés en Mairie.
Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau couple.

Informations Communales

Un 8 Mai exceptionnel cette année ! La cérémonie a débuté à 11h chez nos voisins médériciens et s'est poursuivie à 11h30 à CHAMPEAUX. Quatre jeunes écoliers se sont portés volontaires cette année pour assurer la responsabilité de porteurs de drapeaux, Auguste, Izia, Lilou et Samuel, aux côtés des plus expérimentés. Personne n'a failli à sa mission et la commune les félicite !

Puis, rendez-vous à la mairie pour le verre de l'amitié et pour une cérémonie particulière : élever au rang de Citoyen d'Honneur des personnes très impliquées pour notre village. Une première à CHAMPEAUX !

Evelyne et Bernard CHÉCHIN ont reçu cette distinction. Campéliens depuis cinq décennies, ils ont toujours œuvré pour l'animation du village et pour des causes parfois oubliées. Leur parcours débute dans les années 1980, mais réellement en 1976 avec 35 organisations de courses pédestres, chaque lundi de Pâques et qui ont accueilli jusqu'à 250 coureurs. En même temps, ils préparent et tiennent tout au long de l'année des manifestations, dans le cadre du comité des fêtes. Puis en 1997, ils décident de créer l'Association Caritative Campélienne (ACC) et vont consacrer leur énergie et leur courage aux enfants traités contre le cancer, à l'institut Gustave Roussy. Repas et thés dansants, marchés de Noël, brocantes, puces des couturières et bien d'autres manifestations rythment la vie de l'ACC et c'est ainsi qu'ils auront collecté et reversé jusqu'à aujourd'hui 160000 € ! Un véritable challenge ! Et c'est pas fini !

La liste serait trop longue pour décrire l'ensemble de leurs actions pour notre village. Rappelons cependant que Bernard a été aussi conseiller municipal et un adjoint au maire chargé des travaux très investis. Encore un grand merci à eux. Souhaitons que leur parcours puisse servir d'exemple et révéler de nouvelles vocations.



LA BONNE RUE



LE BON NUMÉRO



L'amélioration des services rendus aux habitants de CHAMPEAUX reste une de nos priorités.

À cet effet, nous avons engagé une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux de CHAMPEAUX.

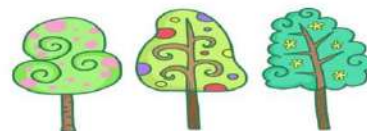
L'action municipale contribue ainsi à améliorer :

- Votre sécurité :
Les services d'urgence, la gendarmerie
- L'efficacité des services :
Fibre, livraisons, réseaux

GRÂCE À UNE LOCALISATION
DE VOTRE DOMICILE
À PARTIR D'UNE ADRESSE PRÉCISE.

D'ores et déjà, si vous avez des remarques concernant l'adressage de votre domicile (avec les services de l'État par exemple), vous pouvez les formuler par mail à l'adresse suivante :
champeauxliens@champeaux77.fr

VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



FLEURISSEMENT DES MASSIFS

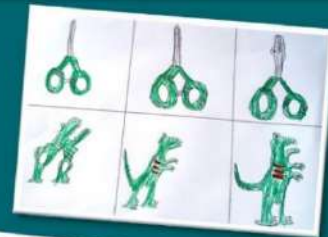


Merci à
**Messieurs
FONFREDE et
PAPILLON.**
agents des
services
techniques ...
malgré une
météo exécrable !

Nouvelles du RPI

Vacances apprenantes

Une trentaine d'élèves de notre RPI ont travaillé, du 8 au 11 avril, autour du thème des sciences. Des révisions le matin, différentes productions artistiques l'après-midi afin de préparer la sortie à PARIS, à la Cité des Sciences et de l'Industrie, et découvrir l'exposition « *Métamorphoses* ». Métamorphoses animales, transformations végétales, mais également transformations naturelles, imaginaires à travers des miroirs, des ombres. Merci à Mmes BEDEL et RENARD pour leur implication auprès de nos élèves, tout au long de cette semaine. Merci au RPI pour son aide matérielle et financière et enfin merci aux accompagnateurs pour la sortie : Mme CAROLO, Margaux et Andréas.



Le Loup qui voulait faire le tour du monde

Les classes de Mmes MARTINOT et MAUBORGNE d'Andrezel ont présenté, le vendredi 7 juin, une pièce de théâtre intitulée « Le loup qui voulait faire le tour du monde ». Sous l'œil attendri des parents venus en nombre, les enfants de grande section de maternelle, de CP et de CE1 ont fourni une prestation de qualité.

De Paris, en passant par Londres et l'Égypte, le loup a parcouru le monde.

Mais tout comme les crocodiles du Nil, chanson de Pinpin et Lili, ils sont partis, n'en parlons plus....

Merci aux enseignantes pour ce travail qui clôt une année axée sur le voyage dans le monde.

Et merci aux enfants qui ont su vaincre leur trac et nous offrir un moment aussi poétique que plein d'humour.



Élections Européennes du 9 juin 2024 à Champeaux

Résultat
des élections
européennes

LISTE	Nb voix	Pourcentage
Jordan BARDELLA	132	38%
Raphaël GLUCKSMANN	41	12%
Valérie HAYER	40	11%
Marion MARECHAL	28	8%
Xavier BELLAMY	26	7%
Manon AUBRY	19	5%
Jean LASSALLE	18	5%
Marie TOUSSAINT	11	3%
Autres listes	34	10%



La Campélienne Animations vous présente

CHAMPEAUX 4eme Edition du Le 50 et 51 Août 2024

Gratuit pour les -12ans

Activités pour enfants
Marché des Artisans

Guerrilla Poubelle-Zephyr 21

Le Bard - The Slow Death - Foxapet - Almighty

Vasariah - Uigma
Manavox et Julien Drop Die

Stade de Champeaux, 77720 Champeaux



10€1 sur-place
Prévente sur
#helloasso.champrock 4

CHAMPEAUX ANIMATIONS
DANSE DE SALON - ÉCOLE DE MUSIQUE
LOISIRS

VOUS PROPOSE LES ACTIVITÉS SUIVANTES

<https://cal77220.fr>

SAISON 2024-2025

mail : cal.77@wanadoo.fr

modern jazz

DANSE

Sandrine LANDRY

Salle La Campélienne à CHAMPEAUX
COURS DE DANSE ENFANTS DE 3 à 12 ANS

Éveil corporel, GRS, JAZZ ADO/ADULTES

CARDIO-FITNESS et RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTES
cette année, c'est celle du spectacle ! Tous en scène !



DANSE DE SALON

Jean-Michel DELEURENCE

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux
le **mercredi 4 septembre de 16 h à 19 h**
Renseignements : 06 81 03 64 32

Dans une ambiance conviviale, vous apprendrez les danses de salon telles que le rock, le **paso doble**, la **bachata**, le **chachacha**, le **tango**, la **valse**, la **salsa**...
le **mardi de 20 h 30 à 22 h 00** à La Campélienne (salle des fêtes de Champeaux)



60 € le trimestre ou 165 € en un versement, profitez-en !

Inscriptions à la salle des fêtes de Champeaux

mardi 17 septembre à 20 h 30

Soirée découverte et sans obligation.

Participez à deux séances « découverte » avant de vous inscrire !

Renseignements : 06 80 12 26 68

MUSIQUE

Les enfants de la petite section au CP sont accueillis au **jardin musical** le samedi midi : pratique du chant, lecture de notes, de rythmes, découverte des instruments par l'écoute.
Des cours de **soirée** et d'instruments sont proposés :

Jean-Michel GAULLIER pour la **guitare**, Patricia SAQUET pour le **violon**,
Anne RIHET pour le **piano** le mercredi.

Inscriptions : **dimanche 8 septembre de 14 h à 16 h**
à l'école de musique, l'ancienne mairie de Champeaux, face à la Collégiale.
Renseignements : 01 64 38 79 74



URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.



PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procédera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : 12 août, 7 octobre et 2 décembre 2024. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et Emballages : tous les vendredis.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet » (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)



Pour votre information, *la Mairie sera fermée :*

- du lundi 15 juillet au mercredi 7 août 2024 avec des permanences les mardis 23 et 30 juillet 2024 de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.
Réouverture le jeudi 8 août 2024 dès 13 h.
- du lundi 26 au samedi 31 août 2024.
Réouverture le lundi 2 septembre 2024 dès 13 h.



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarités
16, place Edmond Rotschild
à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en <https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>.



PANNEAUPOCKET Informe et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie
Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.
Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com>
Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : j.secretariat@champeaux77.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MAIRIE

Place du Cloître 01 60 66 91 88
Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître
01 60 66 96 47

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et 13 h à 17 h 00. Fermé le jeudi après-midi des semaines impaires et tous les mercredis.
Site Internet : <https://www.sirpacsm.fr>

CCAS : s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr
Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

Rue Guillaume de Champeaux
3631 (appel non surtaxé)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30
Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi
Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

	MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

- **MÉDECIN**
Docteur MONCHI
9 place du Marché, 01 60 66 96 96
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Mme SYLVAIN FIERIN
1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79
- **INFIRMIÈRES**
Mmes CARDENNE et VOISIN
14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAIRES : 0836 68 99 33
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119

BIEN-ÊTRE

MASSAGES BIEN-ÊTRE (praticienne agréée FFMBE)
Mme KATIA GUERINET 06 12 77 49 69
Site internet : katiaguerinet-massages.com
Instagram : [katiaguerinet](https://www.instagram.com/katiaguerinet)

COMMERCES

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96
Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.
- **BOULANGERIE** :
Place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.
Fermée le mardi.
- **PHARMACIE DE CHAMPEAUX** :
8 rue de la Ferronnerie
Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.
Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01 60 66 94 46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **L'ATELIER DE CORALIE** – Salon de coiffure :
3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10
Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01 64 25 18 34